

Article

« Le marché du travail : quelques perspectives d'avenir »

Yves Rabeau

L'Actualité économique, vol. 61, n° 1, 1985, p. 127-142.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/601325ar>

DOI: 10.7202/601325ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

*Le marché du travail : quelques perspectives d'avenir**

Yves RABEAU

Département de Sciences Économiques

Université de Montréal

À cause de différents facteurs, la croissance de l'emploi a connu au cours des années 70 un ralentissement moins marqué que celle de la production. La Grande Récession de 1982 est venue bouleverser cette tendance et on ne peut pas encore évaluer tous les effets de cette dernière sur le comportement à moyen terme du marché du travail au Canada. Il est prévisible que la croissance modérée de la production sur la période 1985-1991 s'accompagne d'un relèvement de la progression de la productivité. Il en résultera une progression de l'emploi qui permettra tout juste d'absorber la croissance de l'offre de main-d'oeuvre, de sorte que le taux de chômage oscillera autour de 11 %. L'âge moyen de la population active s'accroîtra dans la prochaine décennie. Cette tendance soulèvera différents problèmes, notamment au niveau du recyclage des travailleurs, mais pourrait aussi permettre un accroissement de la productivité du travail. Seule une accélération de la croissance des investissements privés permettra d'améliorer la situation du marché du travail.

Au Québec, à cause de différents facteurs dont certains relèvent de l'orientation de la politique économique du gouvernement provincial, l'évolution du marché du travail a été encore moins favorable qu'au Canada. Les perspectives de croissance ne permettent d'entrevoir aucune amélioration significative des conditions du marché du travail pour les prochaines années et on prévoit que le taux de chômage (mesuré) oscillera autour de 12 % sur la période 1985-1991.

The labour market : some prospects.—In the context of a moderate growth in output and of a rise in the trend of productivity, we forecast that employment and

* Cet article est une version modifiée de la conférence que nous avons présentée à l'Atelier sur les Ressources humaines à Montréal au mois d'avril 1984. Ce colloque était organisé par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du gouvernement du Canada. L'auteur remercie donc Emploi et Immigration Canada pour son support financier dans la préparation de cette étude. L'auteur a aussi bénéficié des services techniques de la firme Informetrica Ltée pour la rédaction de cette étude. Jocelyn Jacob a travaillé comme assistant de recherche. L'auteur a aussi bénéficié des discussions qui ont suivi la conférence pour la rédaction finale du texte ainsi que des commentaires de Pierre Fortin et d'un arbitre anonyme. Pour la rédaction finale de l'article, l'auteur a bénéficié d'une subvention de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (410-82-0727-R1).

labour force growth will be approximately equal over the 1985-91 period in Canada such that the unemployment rate will fluctuate around an average of 11 %. On the other hand, the average age of the labour force will rise in the next ten years and this trend will raise different problems, particularly the re-allocation of the labour force. But it will also allow an improvement of productivity growth. In Quebec, the labour market situation is worse and we do not forecast any significant improvement over the next years. Major economic policy changes will be required to stimulate private investment growth which is the only available way to improve labour market conditions in the future.

INTRODUCTION

Notre exposé sur les perspectives du marché du travail porte d'abord sur l'économie canadienne et ensuite sur le Québec. Dans chaque cas, nous ferons d'abord un bref examen des tendances du marché du travail dans les années 70 et nous examinerons où se situe le marché du travail au sortir de la Grande Récession. Puis nous considérons un scénario de l'évolution de l'économie et du marché du travail sur la période 1984 à 1991.

I. L'ÉCONOMIE CANADIENNE

I.1. *Une brève rétrospective*

Les années 70 : production et emploi

Les années 70 ont été marquées par un net ralentissement de la croissance économique. Après la vigoureuse progression de l'activité économique et de l'emploi de 1971 à 1974 (tableau 1), la première vague de la crise de l'énergie a produit au Canada en 1975 une des récessions les plus sévères de l'après-guerre. Cette récession fut le point tournant du passage d'une économie à croissance élevée à une économie aux prises avec les problèmes de stagflation.

Alors que la production progressait à un taux de plus de 5 % au début des années 70, ce taux fléchit à 3,2 % de 1976 à 1980. Toutefois, le ralentissement de la croissance de l'emploi a été moins prononcé que celui de l'output. Ce freinage moins prononcé de la progression de l'emploi tient à différents facteurs, notamment :

TABLEAU 1
CANADA — CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE EN %
PRODUCTION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Périodes	1971-1975 1976-1980 1981-1983		
	Agrégats		
<i>A. Historique</i>			
— Offre de main-d'oeuvre (population active)	3,5	2,9	1,5
— Demande de main-d'oeuvre (emploi)	3,5	2,8	0,0
— Écart : offre moins demande Taux de chômage (en termes absolus)	6,0	7,7	10,2
— Production (\$ constants 1971)	5,1	3,2	0,25
— Productivité par travailleur	1,6	0,4	0,0
Périodes	1985-1988 1989-1991 1985-1991		
	Agrégats		
<i>B. Projection</i>			
— Offre de main-d'oeuvre (population active)	1,7	1,4	1,6
— Demande de main-d'oeuvre (emploi)	1,7	1,5	1,6
— Écart : offre moins demande Taux de chômage (en termes absolus)	10,5	10,5	10,5
— Production (\$ constants 1971)	2,7	3,0	3,0
— Productivité par travailleur	1,0	1,5	1,4

SOURCES : Statistique Canada
Ministère des Finances du Canada
Conference Board in Canada, *Quarterly Canadian Forecast*
Informetrica

- le coût croissant de l'énergie a amené une utilisation plus intensive de la main-d'oeuvre par rapport au capital dans les procédés de production ;
- le secteur des services où l'intensité du facteur travail en production est élevée, a continué jusqu'à la fin des années 70 de connaître des taux de croissance supérieurs à la moyenne ;
- la mise en valeur des ressources énergétiques au Canada a résulté en une croissance vigoureuse de l'emploi dans le secteur des ressources ;

- l'emploi à temps partiel s'est développé de façon progressive passant ainsi de 10,6 % de l'emploi total au milieu des années soixante-dix à 13,0 % en 1980¹ ;
- enfin, devant les incertitudes de la conjoncture de la période, les entrepreneurs ont pu accroître le niveau moyen de la thésaurisation de la main-d'oeuvre.

Mais si la progression de l'emploi a été moins affectée que celle de la production, en revanche, il va de soi que la productivité a crû à un rythme nettement infléchi dans la seconde moitié des années 70. En conséquence, la croissance du pouvoir d'achat réel des travailleurs a ralenti de façon importante au cours des années 70.

Équilibre du marché du travail

Dans la première moitié des années 70, la progression rapide de l'emploi permettait d'absorber la forte croissance de l'offre de main-d'oeuvre. Celle-ci était le résultat de facteurs démographiques mais aussi du relèvement continu des taux de participation féminins qui sont passés de 38,3 % en 1970 à 45,2 % en 1976. Conséquence de l'équilibre entre la croissance de l'emploi et de l'offre de main-d'oeuvre, le taux de chômage oscillait entre 5,0 % et 6,0 % sur cette période de sorte que l'on pouvait considérer que l'économie fonctionnait à un niveau près du plein emploi.

Puis la progression un peu plus rapide de l'offre de main-d'oeuvre que celle de l'emploi a amené une montée sensible du taux de chômage dans la seconde moitié des années 70. Le taux de chômage moyen se situait alors autour de 7,7 %. La détérioration sensible des conditions du marché du travail et le ralentissement de l'avance des rémunérations réelles des travailleurs — surtout dans le secteur privé de l'économie — ont amené un certain infléchissement de la progression des taux de participation. Néanmoins, la hausse du taux de participation féminin est demeurée importante et celui-ci atteignait plus de 50 % en 1980.

I.2. La Grande Récession

L'inflation au début des années 80 devenait de plus en plus préoccupante. En 1981, le taux d'inflation atteignait 12,5 %, les taux de base dans les conventions collectives s'accroissaient à un rythme de 14 % et les coûts unitaires progressaient de près de 12 %. Le déséquilibre entre la croissance des salaires et celle de la productivité risquait de compromettre sérieusement la capacité concurrentielle du Canada. Le resserrement de

1. Voir la *Revue Économique*, ministère des Finances, Gouvernement du Canada, Ottawa, Édition d'avril 1984, p. 43.

la politique monétaire qui fut une des causes principales de la Grande Récession avait pour objectif principal de réduire l'inflation au Canada. L'objectif a été en bonne partie atteint mais au prix de la plus grande récession de l'après-guerre et d'un bouleversement majeur du marché du travail. La Grande Récession a profondément bouleversé les tendances de l'économie et *on ne peut pas encore évaluer tous ses effets sur le comportement à moyen terme de l'économie canadienne.*

Pour la période 1981-83 on constate au tableau 1 que la production n'a pratiquement pas bougé à cause de la chute importante enregistrée en 1982. La croissance de l'emploi a été également nulle alors que l'offre continuait de s'accroître à un taux moyen de 1,5 %. La baisse absolue des taux de participation alors que les travailleurs découragés se sont retirés du marché du travail a été principalement responsable du ralentissement de la croissance de l'offre de main-d'oeuvre. L'inertie de l'emploi a fait bondir le chômage à un taux moyen de 10,2 %. Comme la productivité n'a pas progressé, il y a eu stagnation de la rémunération réelle des travailleurs.

Avant de passer aux projections pour le reste de la décennie, il importe de voir un peu où se situe l'économie canadienne, juste au sortir de la Grande Récession :

- à la mi-84, la production de biens et services au Canada atteint à peu près le niveau enregistré en juin 1981, au moment du début de la récession. La phase de reprise était donc complétée et le Canada amorçait ainsi une période d'expansion ;
- toutefois, à la mi-84, il y avait encore 63 000 emplois de moins qu'au moment du sommet de 1981. On serait donc en mesure de produire le même output qu'en 1981 avec moins d'emplois. Ceci confirme que la récession a entraîné des pertes permanentes d'emplois ;
- depuis la récession, l'emploi à temps partiel a continué de progresser de façon assez sensible ; la réduction des heures de travail ou l'embauche de travailleurs à temps partiel ont permis d'amoindrir l'impact de la récession sur le marché du travail. La récession a donc engendré une certaine modification de la composition de l'emploi ;
- ce n'est qu'au quatrième trimestre de 1984 que les taux de participation sont revenus à leur niveau d'avant-récession. À cause du phénomène de retrait cyclique, les mauvaises conditions du marché du travail ont été sous-estimées au cours des deux premières années de l'expansion par les données sur le marché du travail.

Le Canada a ainsi entrepris une période d'expansion avec un taux de chômage qui est en fait *pratiquement le double* de celui observé au début de la période d'expansion en 1976.

2.1. *L'offre de main-d'oeuvre*²

Tendances

Sous l'effet du ralentissement prévu de la croissance de la population d'ici l'an 2 000, l'âge moyen de la population canadienne va progressivement s'accroître et devrait passer de son niveau actuel de 33 ans à près de 35 ans au milieu des années 90. Par ailleurs, à moins d'un changement important dans la politique d'immigration, on devra compter sur un flux plus faible d'immigrants dans la prochaine décennie, comparativement aux années 60 ou 70.

D'autre part, le taux de participation féminin qui demeure encore bien inférieur à celui des hommes (présentement, le taux féminin représente 66 % de celui des hommes) devrait continuer de s'accroître dans les prochaines années mais à un rythme infléchi comparativement aux années 70. En particulier, le taux de participation des femmes de 25 ans et plus devrait s'accroître de façon sensible dans la prochaine décennie. Enfin, après le recul qu'il a subi au moment de la récession, le taux de participation masculin devrait revenir à un niveau de 78 %-79 %.

Quelques conséquences de l'évolution de la population active

On assistera d'abord au cours des deux prochaines décennies à un *vieillessement* de la population active. En particulier, les jeunes de moins de 25 ans, c'est-à-dire ceux qui traditionnellement ont été la principale source des nouvelles entrées sur le marché du travail verront leur importance relative dans la population active aller en diminuant d'ici l'an 2 000. Comme l'immigration sera limitée, il faudra donc trouver de plus en plus à *l'intérieur de l'offre existante* de main-d'oeuvre les qualifications dont l'économie aura besoin.

Aussi, les changements dans la structure de la demande de travail qui pourront être assez substantiels dans la prochaine décennie, devront être accommodés par un recyclage de la main-d'oeuvre déjà en poste ou encore en chômage vers de nouvelles spécialisations. Ainsi, les programmes privés et publics de formation de la main-d'oeuvre devraient connaître une importance grandissante dans la prochaine décennie.

D'autre part, le relèvement prévisible des taux de participation féminins signifie que les femmes représenteront une proportion croissante de la population active. Ainsi, par exemple, on peut estimer que la part des femmes dans l'offre de main-d'oeuvre qui se situe autour de 23 % aura presque doublé à la fin des années 90. Cet accroissement important de la proportion de la main-d'oeuvre féminine dans la force de travail soulève-

2. Les résultats des scénarios s'appuient sur des simulations faites à partir du modèle macro-économétrique de la firme Informetrica.

ra différents problèmes d'ajustement du côté des employeurs. Certaines occupations jusqu'à présent surtout réservées aux hommes devront être de plus en plus accessibles aux femmes. Les ajustements dans les pratiques d'embauche devront se faire non seulement au niveau des mentalités mais aussi quant à la façon de traiter les employés.

Enfin, le vieillissement de la force de travail aura aussi plusieurs autres implications :

- l'entrée massive des jeunes sur le marché du travail dans les années 70 est parfois considérée comme une des causes de la baisse de la productivité au cours de la dernière décennie. Toutefois, l'étude de ce phénomène ne permet pas de dire jusqu'à quel point la baisse de la croissance de la productivité peut être reliée à l'augmentation de la proportion des jeunes travailleurs dans l'emploi³.

Si on admet que le jeu de la démographie a contribué dans une certaine mesure à ralentir l'avance de la productivité, il serait alors possible qu'une main-d'oeuvre plus expérimentée permette un relèvement progressif de la productivité du travail⁴ et donc de la rémunération réelle des travailleurs. À cet égard, une relation stable entre le travailleur et l'entreprise qui l'embauche favorise le processus d'apprentissage de la main-d'oeuvre. Aussi, pour que l'économie bénéficie de cet effet de vieillissement de la force de travail, il faudrait que le marché du travail fasse preuve d'une certaine stabilité à l'avenir. De fortes fluctuations du marché de l'emploi comme celles que nous avons connues au moment de la récession de 1982 ne sont certes pas favorables au processus d'apprentissage de la main-d'oeuvre ;

- par ailleurs, dans un environnement où la technologie évolue assez rapidement, un vieillissement de la population active sans une politique de recyclage de la main-d'oeuvre pourrait devenir un facteur défavorable aux gains de productivité. Aussi sera-t-il nécessaire de faciliter et d'élargir l'accès à une formation continue aux travailleurs. Cette formation pourra relever en partie des gouvernements mais devrait aussi être également assumée par les entreprises qui, dans le jeu de la concurrence, ont intérêt à investir dans leur main-d'oeuvre afin qu'elle puisse absorber le mieux possible les changements technologiques.

3. M.N. Bailey, par exemple, pour la période 1968-1979 estime que dans la mesure où l'on peut attribuer à une baisse du flux de services rendus par la main-d'oeuvre par rapport au volume mesuré de l'input travail une partie du ralentissement de la progression de la productivité, les tendances démographiques seraient alors principalement responsables de cette baisse. Voir M.N. Bailey, « Productivity and the Services of Capital and Labor », *Brookings Paper on Economic Activity*, No. 1, Washington D.C., 1981, (p. 15).

4. Voir également l'étude citée de Bailey p. 14.

- les questions d'ancienneté dans l'embauche et la rémunération des travailleurs, des bénéficiaires et des modalités attachées à la retraite, de l'âge de la retraite, deviendront de plus en plus importantes dans les relations de travail aussi bien dans le secteur privé que public d'ici la fin du siècle.

2.2. *La production*

Au sortir de la Grande Récession, on s'accorde à dire que la croissance de l'économie canadienne sera modérée au cours des prochaines années. Différents facteurs appuient un scénario de croissance modérée :

- le développement du secteur énergétique qui avait stimulé la croissance économique dans la seconde moitié des années 70 se fera à un rythme nettement plus lent d'ici la fin de la décennie ;
- l'émergence de nouveaux producteurs de produits de base, parmi les pays en voie de développement, risquent de faire perdre des marchés aux entreprises canadiennes ;
- les taux d'intérêt demeurent élevés en terme réel et leur niveau ralentit la formation de capital. Ceux-ci ne baisseront vraiment que lorsque les gouvernements américain et canadien auront réussi à rééquilibrer leur budget. Il s'agit d'un ajustement de plusieurs années ;
- à moins d'un changement majeur dans la politique de la Banque du Canada, le dollar canadien se maintiendra à peu près à sa présente valeur par rapport au dollar américain. Aussi, aucun stimulus majeur — comme celui dont l'économie a bénéficié de 1976 à 1978 — ne peut être attendu d'une dévaluation importante de notre devise.

Aussi, compte tenu des prévisions de croissance réelle de 2,5 % à 3,0 % pour 1985⁵, on peut considérer un scénario où le PIB progressera à un taux moyen autour de 2,7 % d'ici 1988 (voir tableau 1). Ce scénario suppose que le taux d'inflation oscillera autour de 4,0 % et 5,0 %. Une telle performance des prix serait possible en l'absence :

- de nouveaux chocs du côté de l'offre (pétrole, aliments . . .)
- d'une dévaluation soudaine du dollar canadien (ou américain sur le marché international)
- et surtout d'une reprise des anticipations inflationnistes sur le marché du travail.

On suppose ici que la situation d'offre excédentaire sur le marché du travail — analysée plus loin — que l'on connaîtra d'ici la fin de la décennie, contribuera à maintenir la croissance des salaires nominaux à un niveau réaliste, c'est-à-dire assez près de l'avance de la productivité.

5. Voir Yves Rabeau, « Point de vue sur la reprise et perspectives de la conjoncture économique en 1985 », 8503, Département de Sciences Économiques, Université de Montréal, janvier 1985.

Si l'inflation s'accélérait aux États-Unis ou au Canada, le resserrement probable de la politique monétaire nord-américaine replongerait l'économie dans une autre période de récession. On voit donc la fragilité relative de ce scénario. On peut considérer qu'il s'agit d'un scénario *assez optimiste* et qu'il demeure possible que la croissance se fasse à un rythme inférieur à celui retenu.

Par ailleurs, l'effet de la révolution télématique présentement en cours sur l'évolution de la *production* au Canada demeure incertain. L'introduction de la technologie informatique dans les procédés de production devra d'abord se faire dans notre économie au même rythme que chez nos concurrents si on ne veut pas perdre des marchés. La concurrence sur les coûts va jouer ici aussi bien sur les marchés d'exportation du Canada que sur les importations qui peuvent remplacer notre production nationale. Par ailleurs, si le Canada réussit à se tailler quelques créneaux dans la production de biens ou de services télématiques, il en résulterait un effet favorable sur la croissance du PIR d'ici les années 90.

Pour la période 1988-1991, nous considérons un relèvement modéré du taux de croissance de la production qui se situerait en moyenne à 3,0 %. L'effet favorable à l'échelon international de la révolution télématique sur les revenus devrait contribuer à accélérer la croissance ; de plus, la nécessité de mettre en valeur de nouvelles sources d'énergie au Canada⁶ devrait aussi stimuler l'activité à la fin des années 80.

2.3. L'emploi

Après une stagnation relative de la productivité depuis la seconde moitié des années 70, on devrait assister à un relèvement sensible de la progression de la production par travailleur dans la prochaine décennie. Différents facteurs jouent dans ce sens :

- la Grande Récession a forcé plusieurs entrepreneurs à revoir leurs méthodes de gestion et à mieux contrôler leurs coûts ; ce bouleversement de l'administration des entreprises devrait permettre une amélioration de la productivité dans les prochaines années ;
- le Canada devra, comme plusieurs autres pays industrialisés, transformer son stock de capital de façon à consommer moins d'énergie et à faire face à la concurrence croissante de nouveaux producteurs dans les pays du Tiers-Monde ;
- la révolution télématique avec ses applications dans tous les secteurs de l'économie permettra de relever à un rythme encore *incertain* mais sûrement *croissant* au cours de la prochaine décennie l'avance de la productivité dans l'ensemble de l'économie ;

6. Voir Yves Rabeau, « Perspectives sur les grands projets d'investissements » Cahier 8414, Département de Sciences Économiques, Université de Montréal, 1984.

- enfin, tel qu'indiqué plus haut, une main-d'oeuvre de plus en plus expérimentée pourrait aussi permettre d'accroître les gains de productivité.

Aussi, nous pouvons considérer un scénario où la productivité augmentera à un taux annuel moyen de 1 % de 1984 à 1988 puis à un taux de 1,5 % de 1989 à 1991. Si ce scénario marque une nette amélioration par rapport à l'évolution de la productivité des dernières années, en revanche, la croissance prévue de l'emploi sera *assez modérée*, se situant à 1,7 % de 1985 à 1988 et à 1,5 % de 1989 à 1991. Pour les prochaines années, il y aurait ainsi une création moyenne d'environ 175 000 emplois par année au Canada.

Ainsi, la progression de la production dans la prochaine décennie ne devrait pas être aussi créatrice d'emplois que dans les années 70. Enfin, comme nous estimons déjà le scénario optimiste en ce qui a trait à l'évolution de la production, nous devons conclure que cette projection de l'évolution de l'emploi nous apparaît également d'un optimisme modéré.

2.4. *L'équilibre du marché du travail*

La progression de l'emploi permettra tout juste d'absorber la croissance de l'offre de main-d'oeuvre de sorte que sur l'ensemble de la période du scénario *on ne prévoit* aucune baisse importante du taux de chômage alors que ce dernier oscillera autour de 10 %-11 %. Quelques conclusions préliminaires peuvent être tirées des conditions prévues sur le marché du travail :

- la persistance de l'offre excédentaire devrait continuer à mettre un frein à la croissance nominale des salaires et permettre à notre économie de garder sa capacité concurrentielle. En revanche, le relèvement prévu de la croissance de la productivité devrait permettre une amélioration du pouvoir d'achat réel des travailleurs ;
- même s'il y aura au niveau macro-économique une situation d'offre excédentaire, ceci n'exclut pas la possibilité de pénurie de main-d'oeuvre au niveau de certaines occupations. En fait, le changement assez rapide de la structure de la demande de travail amené par la révolution télématique et par la baisse d'activité dans certaines industries traditionnelles, sera propice à une accentuation des déséquilibres entre l'offre et la demande par type d'occupation. Par exemple, on peut prévoir des pénuries de travailleurs dans des occupations reliées à tout le domaine de l'informatique ;
- le taux de chômage élevé continuera à exercer une forte pression sur les besoins de revenu des gouvernements pour défrayer les coûts de l'assistance aux personnes en chômage ;

- il deviendra impératif d'utiliser tous les moyens de politique économique pour réduire les coûts économiques et humains du chômage. Ces moyens ont trait notamment à la politique de taxation favorisant la recherche d'un emploi, aux programmes de formation, de mobilité et de recyclage de la main-d'oeuvre, etc. ;
- cependant, la nécessité de réduire les déficits des gouvernements *empêchera le secteur public d'être une source importante de création d'emplois*. Aussi, l'effort des gouvernements devra particulièrement porter sur la *recherche des conditions qui assureront le maximum de croissance des investissements privés*.

TABLEAU 2
QUÉBEC — CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE EN %
PRODUCTION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Périodes	1971-1975 1976-1980 1981-1983		
	Agrégats		
A. <i>Historique</i>			
— Offre de main-d'oeuvre (population active)	3,1	2,2	1,1
— Demande de main-d'oeuvre (emploi)	2,9	1,8	-0,2
— Écart : offre moins demande Taux de chômage (en termes absolus)	7,2	9,6	12,1
— Production (\$ constants 1971)	4,3	2,3	-0,5
— Productivité par travailleur	1,4	0,5	-0,2
Périodes	1985-1988 1989-1991 1985-1988		
Agrégats			
B. <i>Projection</i>			
— Offre de main-d'oeuvre (population active)	1,5	1,1	1,4
— Demande de main-d'oeuvre (emploi)	1,5	1,1	1,4
— Écart : offre moins demande Taux de chômage (en termes absolus)	12,0	12,0	12,0
— Production (\$ constants 1971)	2,5	2,6	2,5
— Productivité par travailleur	1,0	1,5	1,1

SOURCES : *Quarterly Provincial Forecast*, The Conference Board in Canada
Statistique Canada
Informetrica

II. L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

II.1. *Brève rétrospective : la période 1970-1984*

Comme on peut le constater au tableau 2, l'économie du Québec a évolué de façon assez semblable à celle du Canada au cours de la dernière décennie. De façon générale toutefois, dans l'après-guerre, la croissance économique du Québec a été quelque peu inférieure à celle du Canada et le taux de chômage de la Province a toujours été systématiquement plus élevé que la moyenne canadienne. À cet égard, la période 1971-1975 est conforme à cette tendance générale.

Toutefois, à partir de 1976 les écarts de tendance entre le Québec et le Canada se modifient. Le ralentissement de la croissance de la production et de l'emploi est clairement plus marqué au Québec. L'écart de taux de chômage qui s'établissait à 1,2 % (en termes absolus) dans la première moitié des années 70 passe à près de 2,0 % pour la période 1976-1980. La part du Québec dans la production et l'emploi a donc fléchi au cours de cette période.

La détérioration de la position relative du Québec s'explique en grande partie par la faiblesse des investissements sur la période 1976-1980. Après avoir atteint un sommet en 1975, la part des investissements du Québec dans le total canadien a décliné de façon continue. Ce recul de la part du Québec s'explique essentiellement par la faiblesse de la progression des investissements privés. La croissance plus vigoureuse des investissements publics n'a pas été suffisante pour empêcher le déclin du poids économique du Québec.

En plus de cette détérioration tendancielle, le Québec a souffert davantage des effets de la Grande Récession que l'ensemble du Canada. Sur la période 1981-1983, la production réelle au Québec a baissé de 0,5 %. La production par travailleur a aussi diminué alors que le taux de chômage s'est accru de façon considérable. La plus grande sévérité de la récession au Québec s'explique par de multiples facteurs, notamment :

- plusieurs entreprises du Québec, de moyenne ou petite taille, sont des fournisseurs d'appoint sur le marché canadien et sont généralement plus touchées par une baisse de la demande que les grandes entreprises. De plus, la sous-capitalisation de plusieurs firmes au Québec au moment où les taux d'intérêt atteignaient des niveaux records a été responsable de plusieurs faillites ;
- comme il y a plusieurs secteurs au Québec qui emploient des travailleurs peu spécialisés, ces entreprises au lieu de thésauriser de la main-d'oeuvre, vont procéder assez rapidement à des mises à pied en période de basse conjoncture ;

- la politique budgétaire du gouvernement du Québec a contribué à accentuer la récession ; pour des raisons financières, le gouvernement a effectué d'importantes ponctions additionnelles de taxes au moment où fléchissait la demande des consommateurs et des entreprises ;
- les investissements dans le secteur énergétique qui avaient soutenu la formation du capital à la fin des années 70 ont commencé à ralentir au moment de la récession.

Bien que la reprise économique au Québec ait été un peu plus rapide qu'au Canada, au sortir de la récession, les conditions du marché du travail au Québec demeurent assez difficiles. Au début de 1985, il manque encore 25 000 emplois au Québec avant de retourner au sommet atteint en août 1981. Or, la faillite de plusieurs entreprises au Québec a fait disparaître de nombreux emplois. Dans le secteur manufacturier, environ le tiers des emplois perdus a été récupéré. Dans le secteur primaire, la faiblesse des exportations n'a permis qu'une amélioration marginale de l'emploi.

Le taux de chômage au début de 1985 s'établit à 12,2 %. Il faut souligner ici que les *taux de participation au Québec qui s'établissent à environ 61,5 % sont bien inférieurs à la moyenne canadienne de 64,5 % et encore davantage à ceux de l'Ontario qui atteignent 67 %*. Si le Québec avait un taux de participation semblable à celui du Canada, le taux de chômage serait d'environ 16 %.

II.2. *Projections sur la période 1985-1991*

Hypothèses du scénario

De savoir si la tendance en baisse du poids économique du Québec dans l'ensemble du Canada va se poursuivre au même rythme dans les prochaines années constitue un des aspects importants que l'on doit considérer pour établir un scénario de croissance de la production et de l'emploi au Québec.

Cette tendance amorcée au milieu des années 70 s'explique à la fois par des facteurs exogènes à l'économie du Québec et par des facteurs propres au Québec. Examinons donc quelques-uns de ces facteurs en regardant d'abord ceux que l'on peut qualifier d'exogènes. Le boom pétrolier de l'Alberta, la mise en valeur des ressources de l'Ouest et le déplacement d'activités commerciales et financières vers cette région, ont affaibli le poids relatif du Québec dans la seconde moitié des années 70. De plus, la modification des avantages comparés à l'échelle internationale a affecté le Québec particulièrement dans le secteur des mines mais aussi dans les secteurs traditionnels de la fabrication.

Du côté des facteurs endogènes, la croissance des salaires nominaux a nettement ralenti la capacité concurrentielle du Québec. Le relèvement

du salaire minimum, la présence du régime de décret dans certaines industries et surtout la croissance trop rapide des salaires dans le secteur public sont en partie responsables de la forte poussée des salaires. Certaines interventions du gouvernement dans l'économie, particulièrement celles qui touchent les relations de travail, ont aussi contribué dans le contexte de concurrence nord-américaine, à ralentir les investissements privés au Québec. Enfin, la hausse du fardeau fiscal au Québec et son niveau maintenant exorbitant ont contribué à éloigner des entreprises du Québec.

Comment ces diverses tendances pourront-elles affecter l'économie du Québec dans les prochaines années ?

Au niveau des facteurs propres au Québec, un coup de barre majeur en ce qui a trait à la rémunération des employés du gouvernement a été donné et devrait avoir un effet favorable sur le comportement des salaires du secteur privé. Mais plusieurs autres mesures devraient être prises pour permettre au Québec de restaurer sa capacité concurrentielle. Nous supposons que la question du fardeau fiscal fera l'objet d'une révision majeure dans les prochains mois. Nous supposons également que le gouvernement du Québec reverra sa législation du travail dans la perspective de permettre au Québec d'être concurrentiel avec ses compétiteurs immédiats en matière de marché et d'investissements.

Par ailleurs, à moins d'une reprise de la montée des prix du pétrole, il semble bien que le développement de l'Ouest canadien n'aura plus l'effet d'attraction qu'il a eu il y a quelques années. Le renouvellement du stock de capital dont nous avons parlé se fera surtout dans le centre industriel du pays. Ce mouvement devrait donc être favorable au Québec. Toutefois, l'impact majeur du rajeunissement du stock de capital à cause des structures industrielles existantes se fera sentir davantage en Ontario.

Par ailleurs, le secteur primaire du Québec demeurera affligé par la faiblesse des marchés et par la concurrence des autres pays producteurs. Dans le secteur de la fabrication, les secteurs à faible productivité, continueront à éprouver des difficultés. Le Canada ne pourra pas indéfiniment accroître sa protection en faveur des secteurs mous du Québec. Le secteur de la fabrication métallique et du matériel de transport devrait connaître une assez forte expansion dans les prochaines années. Quant à l'important secteur des communications, son développement au Québec reste incertain et dépend notamment des corrections qui pourront être apportées à la capacité concurrentielle du Québec. Enfin, le rôle de soutien des investissements du secteur énergétique sera amoindri d'ici 1990.

De cette discussion, il apparaît donc qu'on ne peut envisager une croissance économique au Québec qui soit aussi élevée que celle de l'ensemble du Canada sur la période de projection.

Les résultats du scénario

Du côté de l'offre de main-d'oeuvre, les tendances démographiques seront semblables à celles examinées au niveau canadien. Toutefois, à cause de la croissance modérée de l'économie et de l'absence d'amélioration des conditions du marché du travail, la progression de l'offre de main-d'oeuvre est estimée à 1,5 % pour la période 1985-1991, comparativement à 1,7 % pour le Canada. En conséquence, les taux de participation au Québec demeureront inférieurs à ceux du Canada sur la période de prévision.

Du côté de la production, la croissance annuelle moyenne sur la période 1985-1991 s'établirait à 2,5 %. La croissance sur la période 1989-1991 sera marginalement supérieure à celle enregistrée sur la période 1985-1988. Nous considérons une croissance de la productivité semblable à celle prévue pour l'ensemble du Canada. Il s'agit d'une hypothèse assez optimiste et il est possible qu'à cause de la structure industrielle du Québec, la progression de la productivité soit sensiblement inférieure à celle enregistrée au niveau canadien.

La croissance annuelle moyenne de l'emploi sur la période 1985-1991 s'établit à 1,4 %. À cause de l'accélération de la progression de la productivité, la croissance de l'emploi passe de 1,5 % sur la période 1985-1988 à 1,1 % de 1989 à 1991.

Cette avance de l'emploi permettrait en moyenne sur l'ensemble de la période de *créer environ 40 000 nouveaux postes par année*. Ces niveaux d'emplois permettraient d'absorber les entrées de nouveaux travailleurs sur le marché de sorte que le taux de chômage demeurerait à peu près stable sur l'ensemble de la période de prévision, à son niveau courant de 12,0 % environ. Si on suppose une croissance plus faible de la productivité, le taux moyen de croissance de l'emploi pourrait alors atteindre 1,5 %-1,6 % pour l'ensemble de la période. L'effet sur le taux de chômage serait incertain parce que les taux de participation augmenteraient probablement sous l'effet de la hausse de la croissance de l'emploi. On peut évaluer que le taux de chômage pourrait alors descendre dans la zone des 11 %.

II.3. Quelques conclusions

- Le chômage, particulièrement parmi les éléments plus jeunes de l'offre de travail, demeurera un problème majeur de notre économie dans les prochaines années.
- Le gouvernement du Québec devra accorder une attention grandissante à cette question. En plus de créer des pressions au niveau de la redistribution du revenu en faveur de ceux qui sont sans emploi, la persistance d'un volume élevé de chômage nécessitera l'aménagement

de programmes de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre de façon à *éviter la détérioration du capital humain* du Québec qui sera sous-utilisé.

- Enfin, plutôt que d'orienter son action vers des programmes de création d'emplois temporaires qui ne règlent pas le problème du sous-emploi à plus long terme, le gouvernement devra résolument tenter de modifier ses politiques de façon à assurer *le maximum de croissance à l'entreprise privée* qui sera de loin la principale source de création d'emplois dans les prochaines années. À cet égard, l'ajustement du fardeau fiscal à un niveau compétitif sur le plan nord-américain sera un élément crucial parmi les mesures à prendre. L'assouplissement des législations sur les relations de travail, un allègement des diverses réglementations provinciales et de façon générale la création d'un climat propice à l'investissement privé devraient aussi être des mesures à considérer dans un bref avenir.